



Observatoire TA – Région Nouvelle Aquitaine

Document produit par la CGT CAUE - Version 2.0 du 01-03-2026

Analyse comparative de l'évolution entre la Taxe d'Aménagement (recettes) et la Surface de Plancher commencée (mise en chantier), entre 2019 et 2024/25. Données régionales et départementales.

La Taxe d'Aménagement qui finance à 80 % les CAUE est récoltée depuis 2022 par la DGFIP avec un nouveau process catastrophique suite à la réforme fiscale de 2022 (transfert DDT vers DGFIP). Depuis 2024, outre les recettes pour les collectivités, la conséquence humaine directe est un plan social national dans les CAUE avec une perte qui atteint à ce stade déjà près de 15 % des effectifs nationaux.

Dès le 25 février 2022 la CGT Finances Publiques et CAUE avaient alerté Bercy en comité de suivi de la réforme : *« Les CAUE étant financés quasi-exclusivement par la Taxe d'Aménagement, le risque est énorme pour les 1 300 salariés concernés et leurs missions d'intérêt général. [...] Car la réforme telle qu'envisagée fera bien peser sur les bénéficiaires un risque énorme [...] Sans levée de ces inquiétudes par des propositions concrètes, y compris par un fonds de garantie de l'État pour la période de transition, de nombreux CAUE seront amenés à des plans de licenciement et à abandonner leurs missions d'intérêt général définies dans la loi sur l'Architecture de 1977. »*

Données utilisées

Taxe d'Aménagement :

- 2019-2024 : publication des comptes des Départements sur data.economie.gouv.fr
- 2025 : données issues des remontées locales

Surfaces de Plancher commencées (SdP Com) :

- 2018-2023 : Bases annuelles SITADEL du SDES
- 2024-2025 : Bases mensuelles SITADEL du SDES

Indicateur SdP :

La SdP Com utilisée, sauf indication contraire, est la SdP totale « taxable » regroupant l'ensemble des logements et des locaux, hors exploitations agricoles et services publics (exonérés de TA).

Reste dans la SdP Com les logements sociaux et les entrepôts souvent exonérés ou à taux réduit. Cependant, l'indicateur SdP Com utilisé est fiable car très proche de la dynamique de la TA.

(!) D'autres sources de TA ne sont pas incluses mais semblent marginales : places de parkings, piscines, éoliennes ...

Lecture

Variation en volume (base 2019)

Il s'agit du pourcentage de variation par rapport au volume de TA ou de SdP de l'année 2019 (année de base). On voit donc le niveau des volumes par rapport à 2019.

Variation en dynamique (N/N-1)

Il s'agit du pourcentage de variation par rapport au volume de TA ou de SdP de l'année précédente (N-1). On voit donc la dynamique des volumes à la baisse ou à la hausse (l'orientation des courbes).

Observations statistiques

Les courbes de SdP Com et de TA sont relativement homothétiques jusqu'à la réforme de 2022.

Le pic de TA observé très souvent en 2023 est issu de deux éléments :

- Le « retard » d'un an de certaines DDT dans la liquidation de la taxe
- La purge finale des dossiers suivi par les DDT (dont les grands projets > 5000 m²)

La chute de TA à cause des dysfonctionnements de la réforme de 2022 n'est donc visible qu'à partir de 2024, mais de manière très nette. Le décalage de la perception à la fin des travaux (estimé à 1 an de décalage), à partir de 2022, n'est pas un facteur pouvant expliquer cette chute car 2024 se situe deux ans après la mise en application et 2025 trois ans après (la chute continue).

Les décrochages entre TA et SdP Com s'expliquent par les difficultés à mettre en place la réforme par les services DDFIP : moyens humains insuffisant, moyens matériels défailants et process inopérant. Les décrochages les plus violents traduisent possiblement les services fonciers DDFIP les plus en difficulté.

Malgré les hausses du taux de TA par certains Départements, quasi aucune inflexion n'est visible à ce jour.

Région Nouvelle Aquitaine

[hors Charente Maritime*]

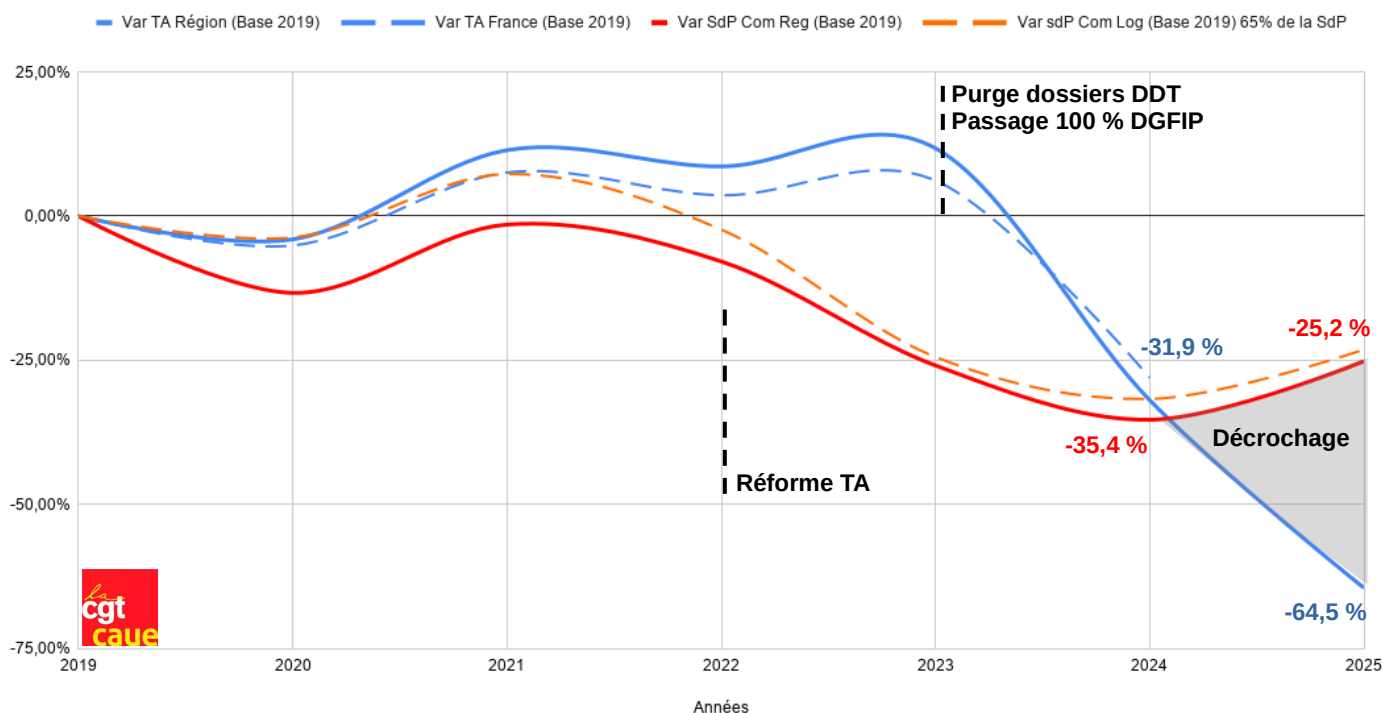
Les données de TA 2025 ne compilent à ce jour que 5 départements dont la métropole, mais représentent à eux seuls environ 65 % de la TA régionale. La trajectoire est donc jugée fiable. (33, 16, 87, 64, 40)

*La Charente-Maritime est absente, la recette de TA n'étant pas publiée par le Département.

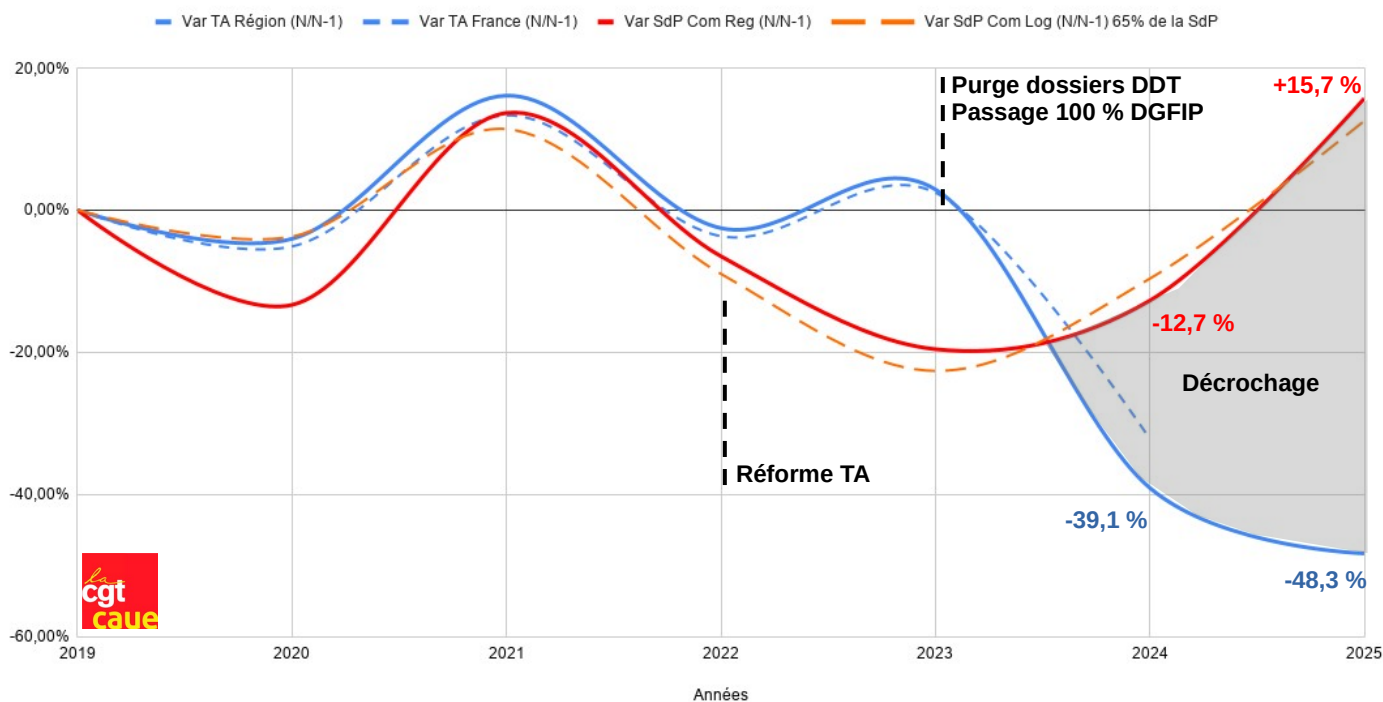
En 2025, par rapport à 2019, la construction a baissé de 25 % alors que la TA a chuté d'environ 65 %. La recette fiscale « perdue » par la réforme de Bercy atteint donc 40 % de la TA, **soit un manque à gagner d'environ 18 millions d'euros pour les Départements de la Région**, signifiant en cascade un manque pour les CAUE concernés **d'environ 3,2 millions d'euros** (18 % de la TA départementale en moyenne).

Taux de TA : 3 départements l'on pourtant augmenté en 2024 et 2 autres en 2025 (cf ci-après)

NOUVELLE AQUITAINE - Evolution comparée des volumes TA et SdP depuis 2019



NOUVELLE AQUITAINE - Evolution comparée des dynamiques TA et SdP entre N et N-1



33 - Gironde

Taux de TA Dept : passage de 1,3 à 2,5 % en 2024 (+90%)

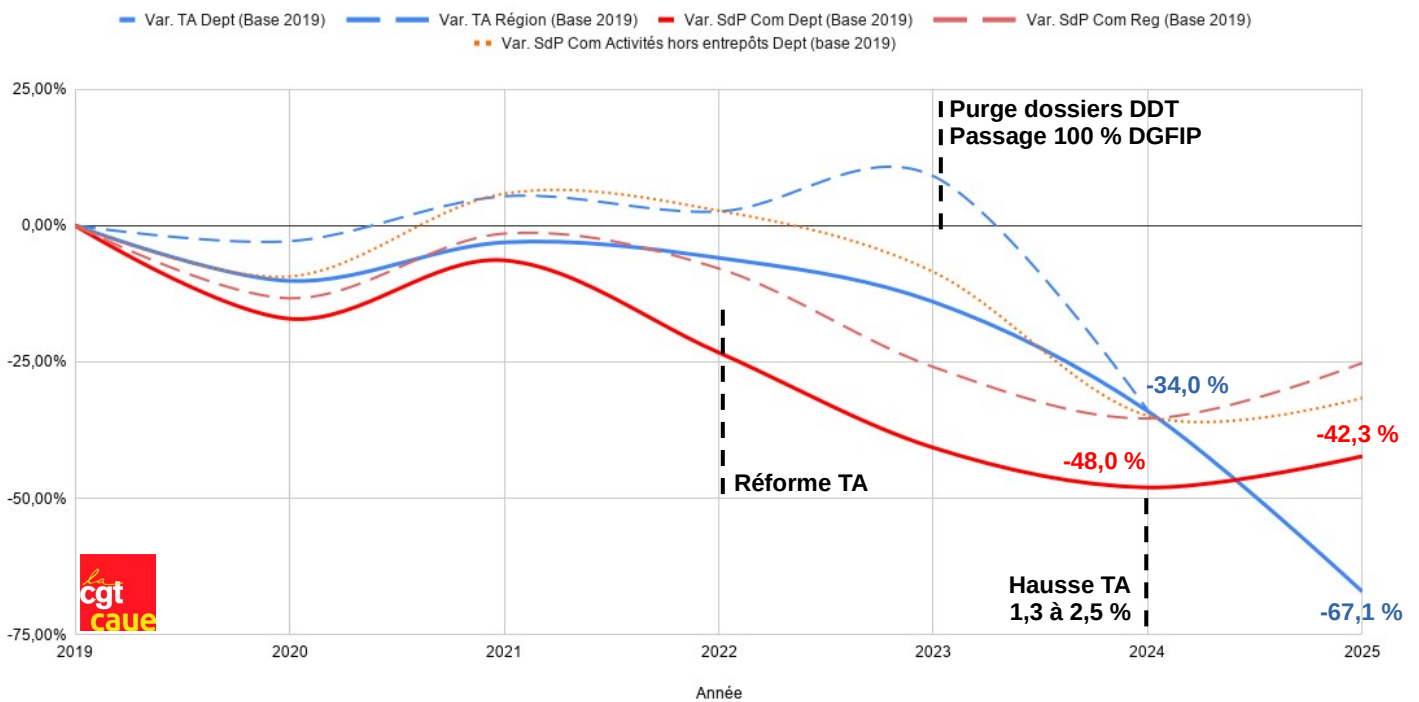
Aucun effet visible du quasi-doublement de la Taxe d'Aménagement en 2024, même à N+1.

Chute de la TA à partir de 2024 alors que la baisse de SdP se stabilise en 2024 puis augmente en 2025.

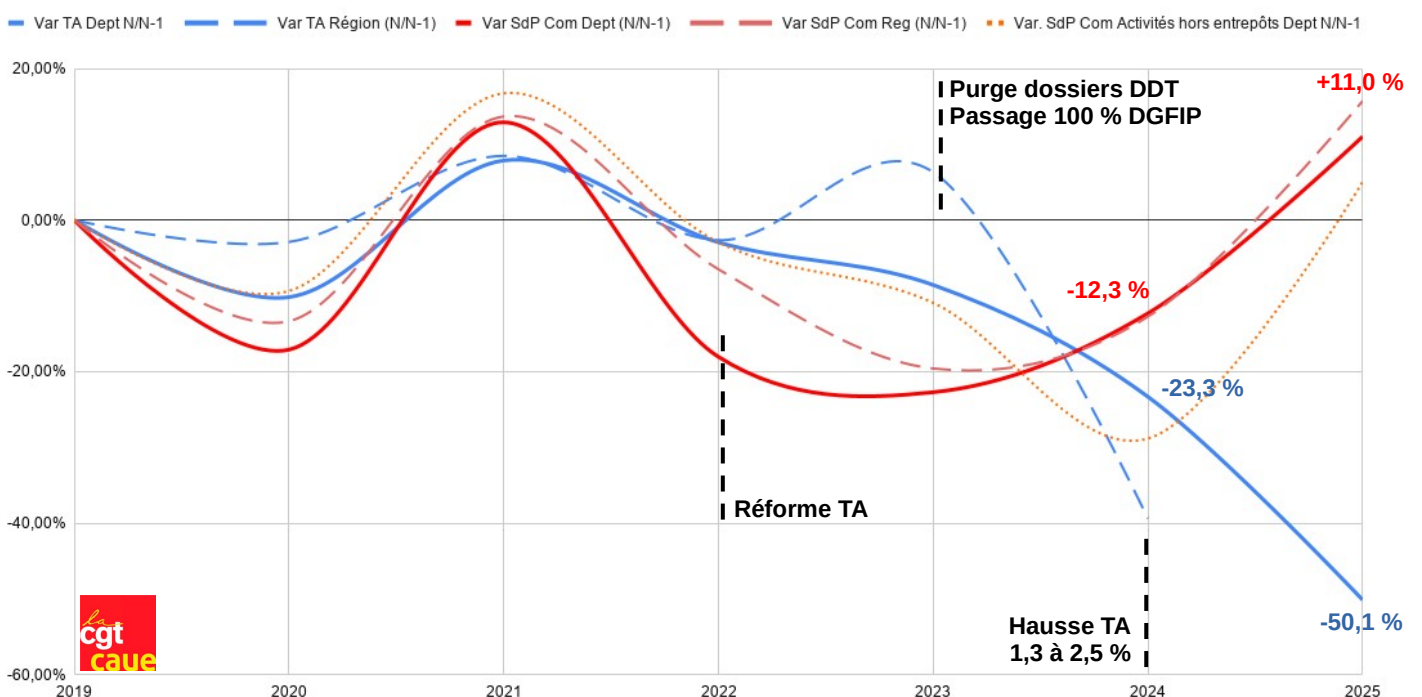
A priori pas trop de stock DDT à purger en 2023.

En orange la SdP hors Logements et hors entrepôts (dynamique métropolitaine).

GIRONDE - Evolution comparée des volumes TA et SdP depuis 2019



GIRONDE - Evolution comparée des dynamiques TA et SdP avec N-1



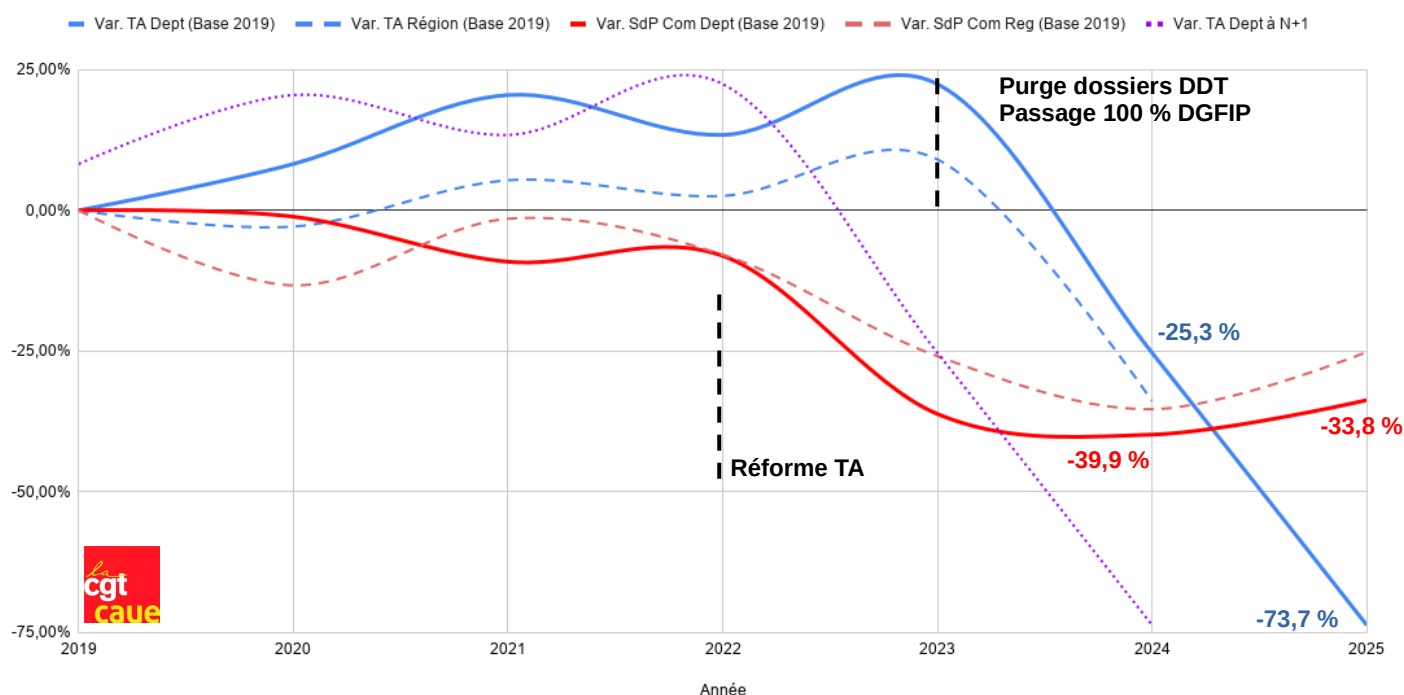
64 – Pyrénées Atlantiques

Taux de TA Dept : inchangé à 2,5 % (max)

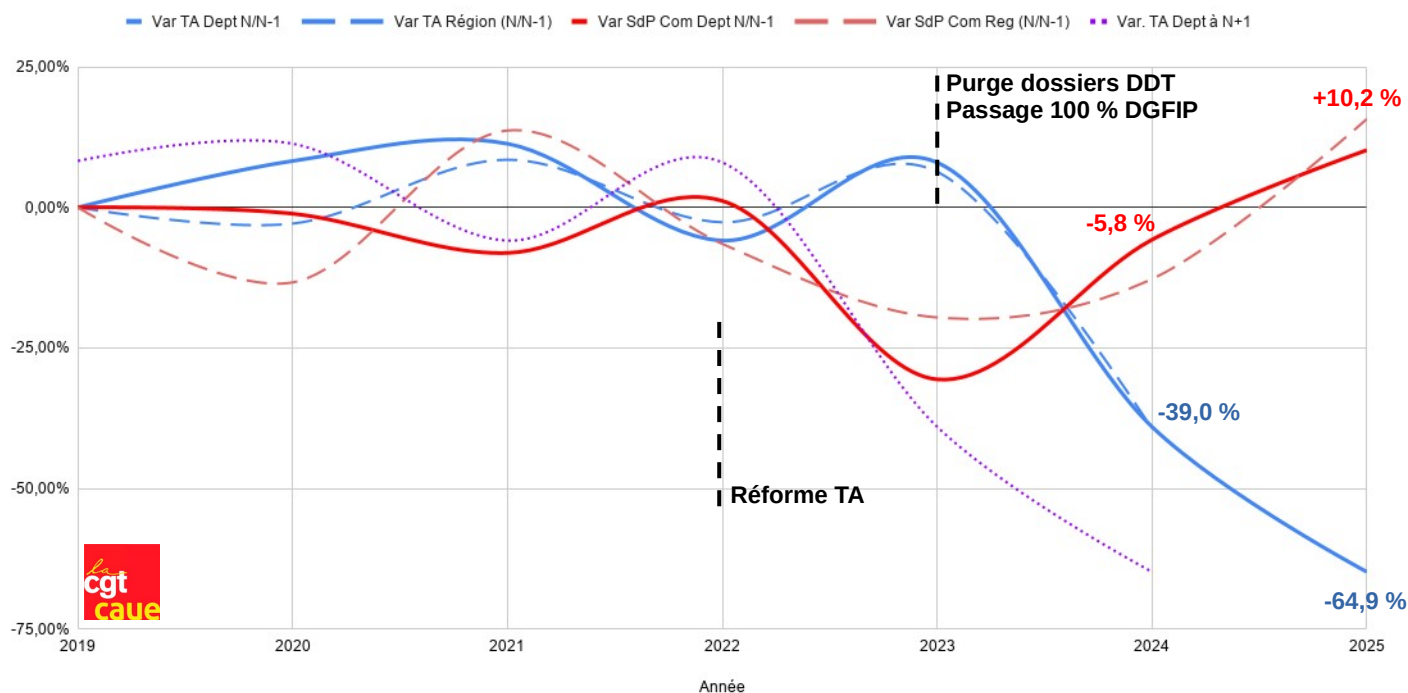
Chute de la TA à partir de 2024 alors que la baisse de SdP se stabilise en 2024 puis augmente en 2025.

On constate un décalage de la perception d'une année (courbe de la TA recalé à N-1 en violet)

PYRENEES ATLANTIQUES - Evolution comparée des volumes TA et SdP depuis 2019



PYRENEES ATLANTIQUES - Evolution comparée des dynamiques TA et SdP avec N-1



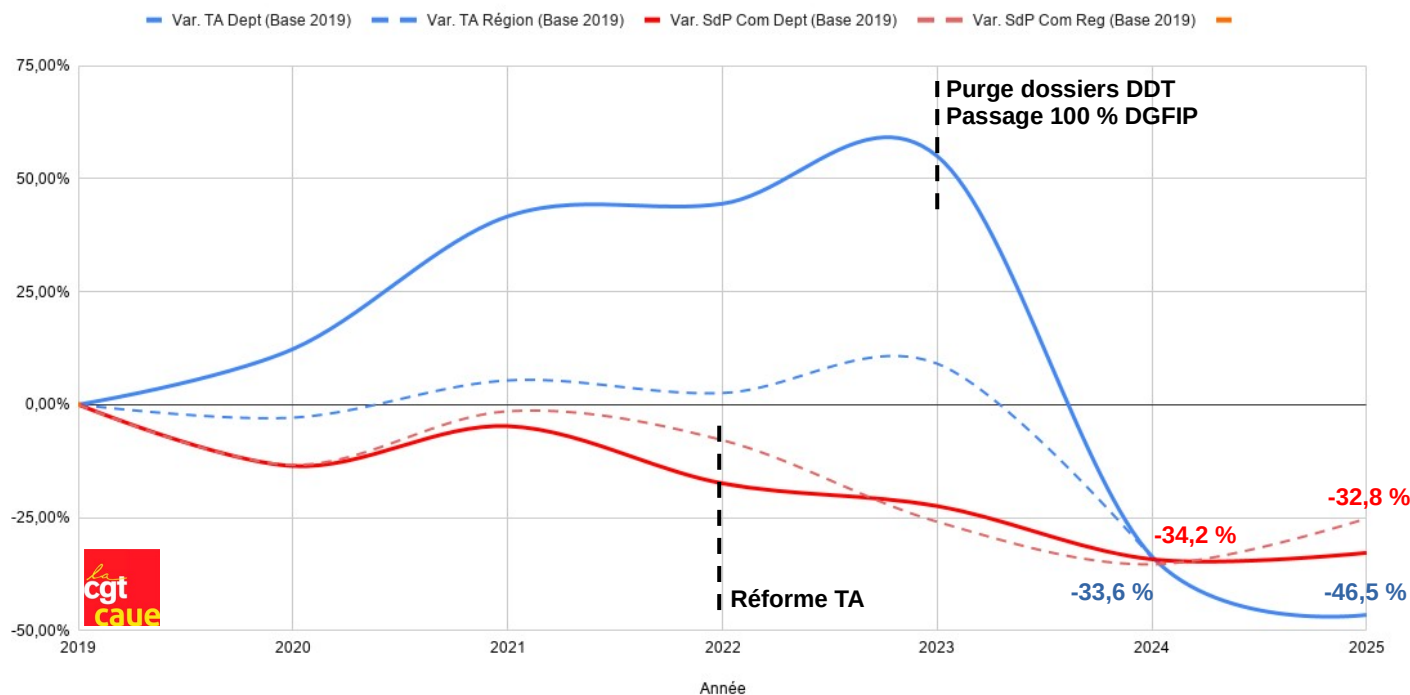
87 – Haute Vienne

La hausse de TA entre 2021 et 2022 n'est pas explicable par la seule SdP Com.

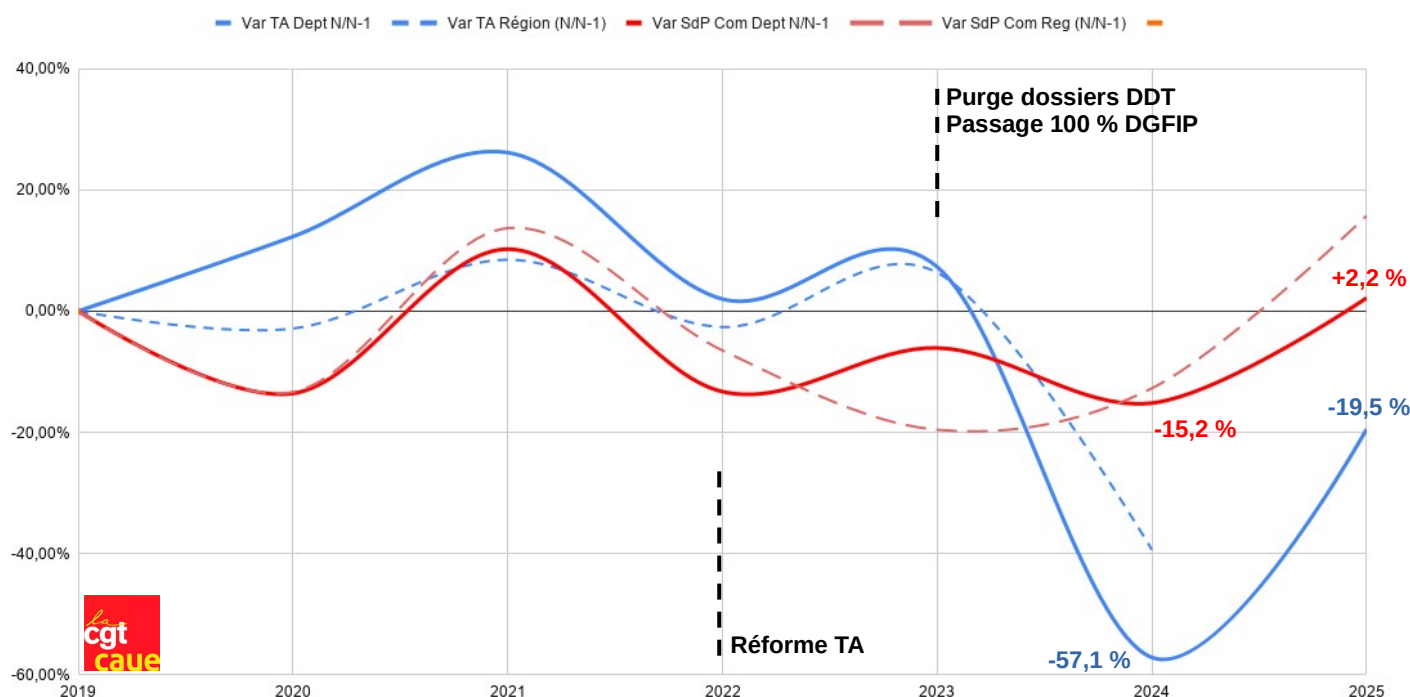
Taux de TA Dept : passage de 2 à 2,5 % en 2024 (+25%)
Effet marginal attendu.

Chute de la TA à partir de 2024 alors que la SdP est stable puis augmente légèrement.

HAUTE VIENNE - Evolution comparée des volumes TA et SdP depuis 2019



HAUTE VIENNE - Evolution comparée des dynamiques TA et SdP avec N-1



16 – Charente

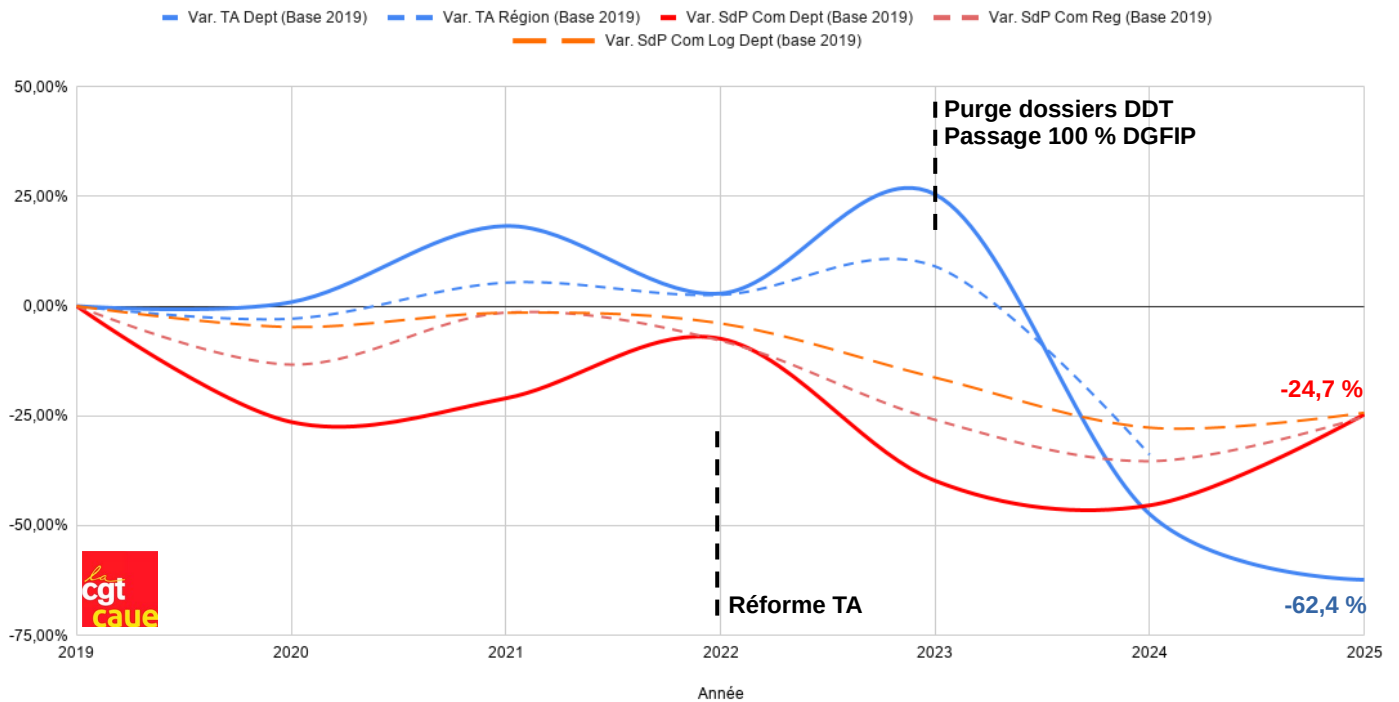
Taux de TA Dept : passage de 1,3 à 2,5 % en 2024 (+90%)

Aucun effet visible du quasi-doublement de la Taxe d'Aménagement en 2024, si ce n'est une stabilisation.

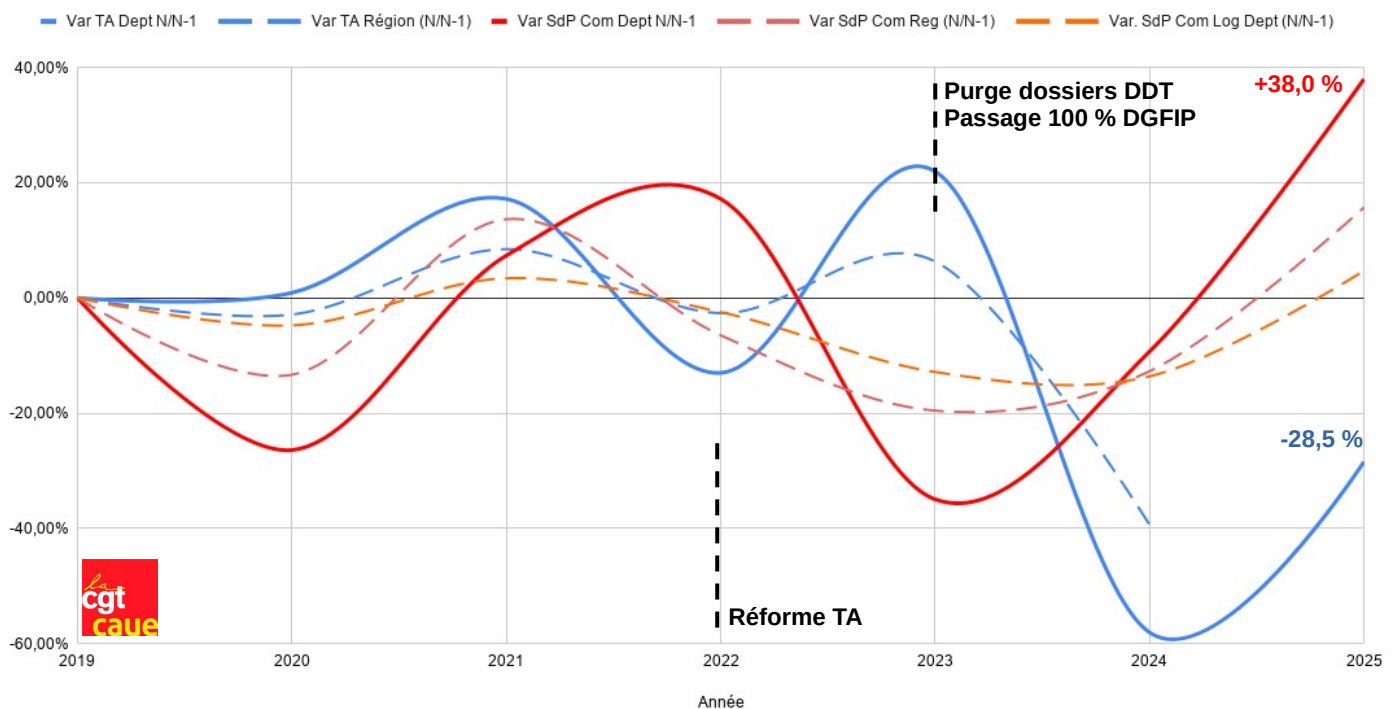
Chute de la TA à partir de 2024 alors que la SdP est stable puis augmente fortement.

Le pic de SdP qui ne se traduit pas en pic de TA en 2022 correspond à des exonérations d'entrepôts.

CHARENTE - Evolution comparée des volumes TA et SdP depuis 2019



CHARENTE - Evolution comparée des dynamiques TA et SdP avec N-1

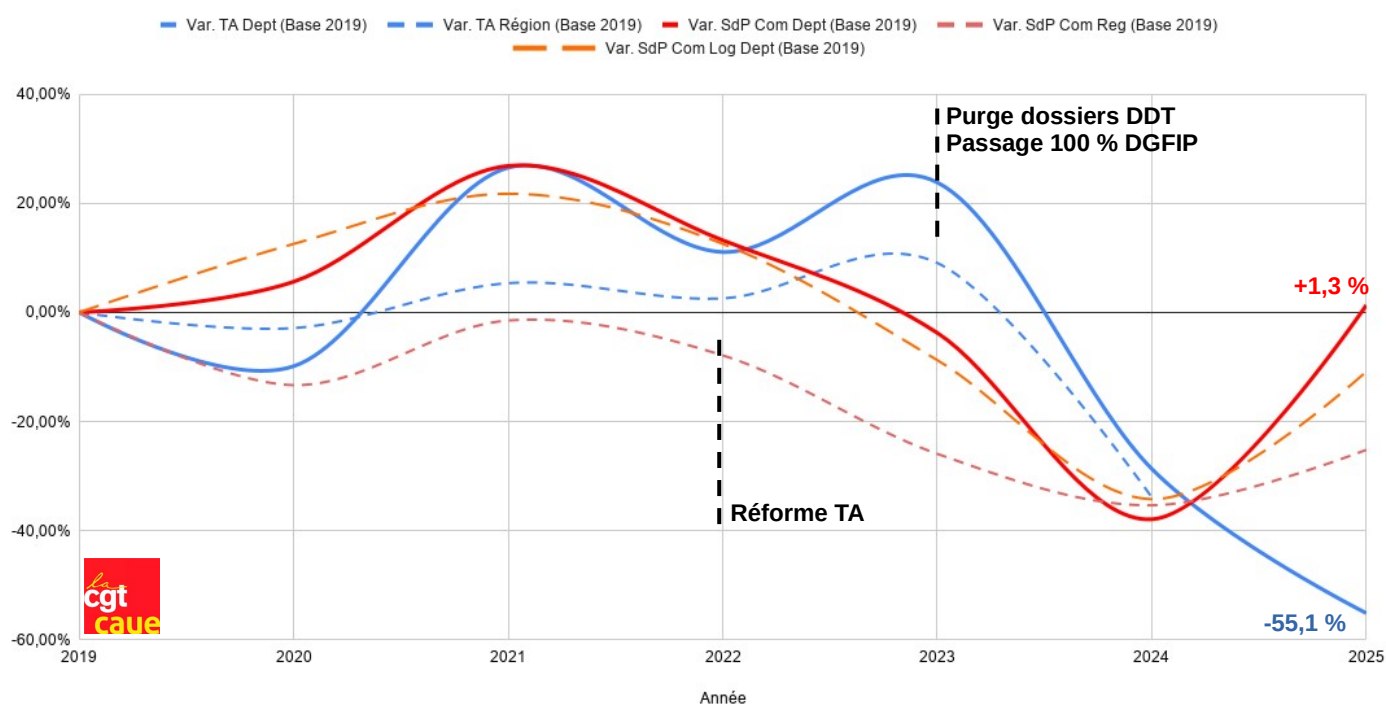


40 – Landes

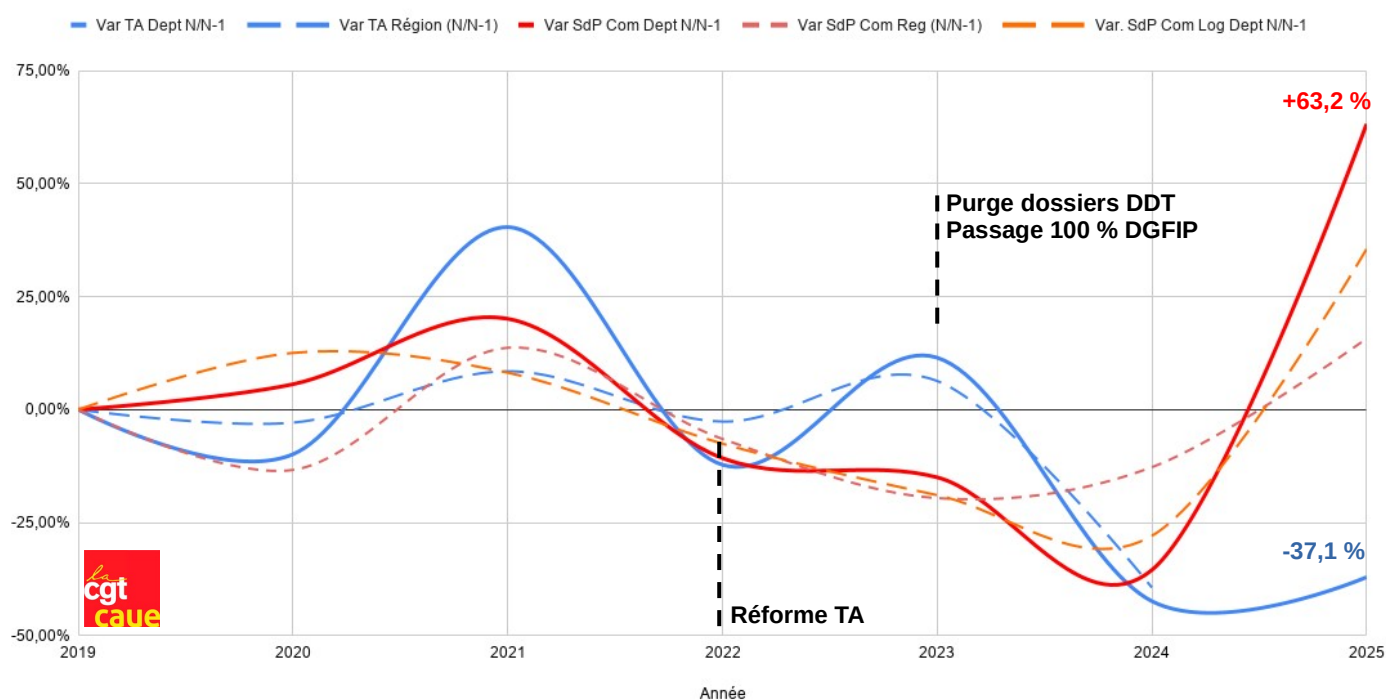
Taux de TA Dept : inchangé à 2,5 % (max)

Chute de la TA à partir de 2024 alors que la SdP augmente fortement en 2025.

LANDES - Evolution comparée des volumes TA et SdP depuis 2019



LANDES - Evolution comparée des dynamiques TA et SdP avec N-1



47 – Lot et Garonne

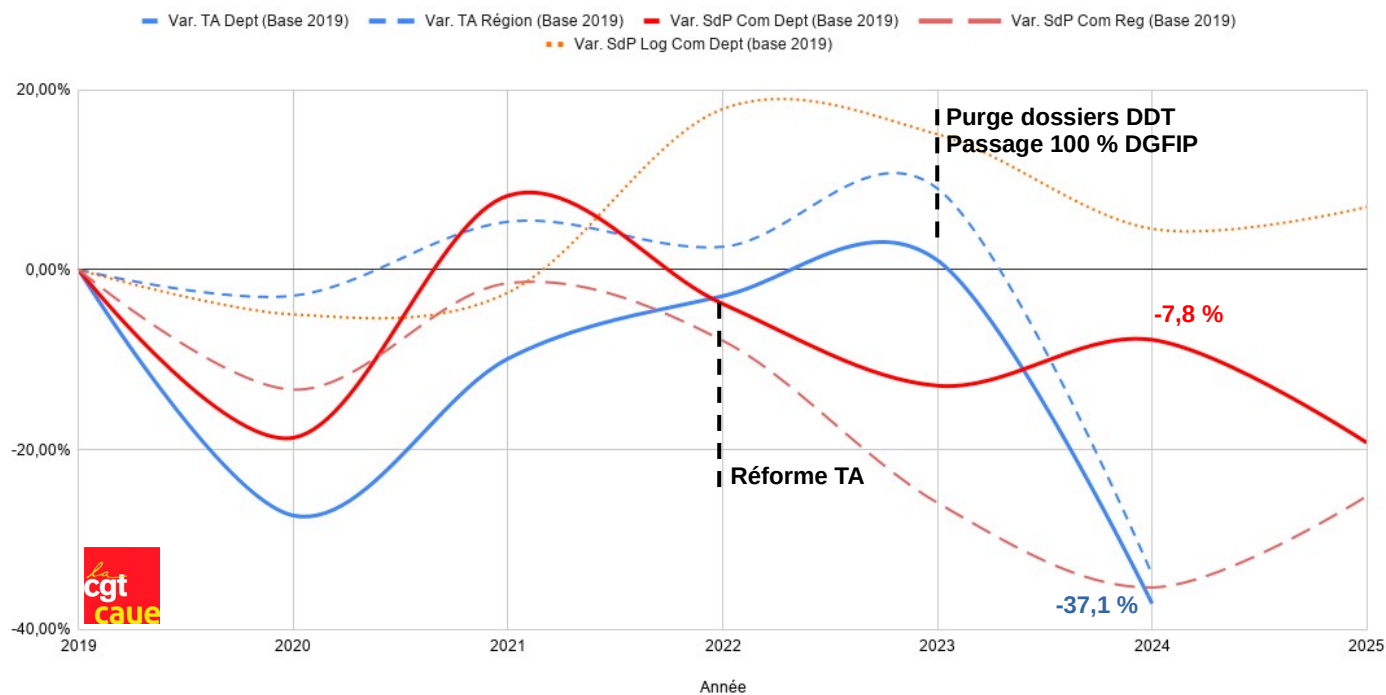
Taux de TA Dept : passage de 1,4 à 2,5 % en 2025 (+80%)

Effet pas encore mesurable.

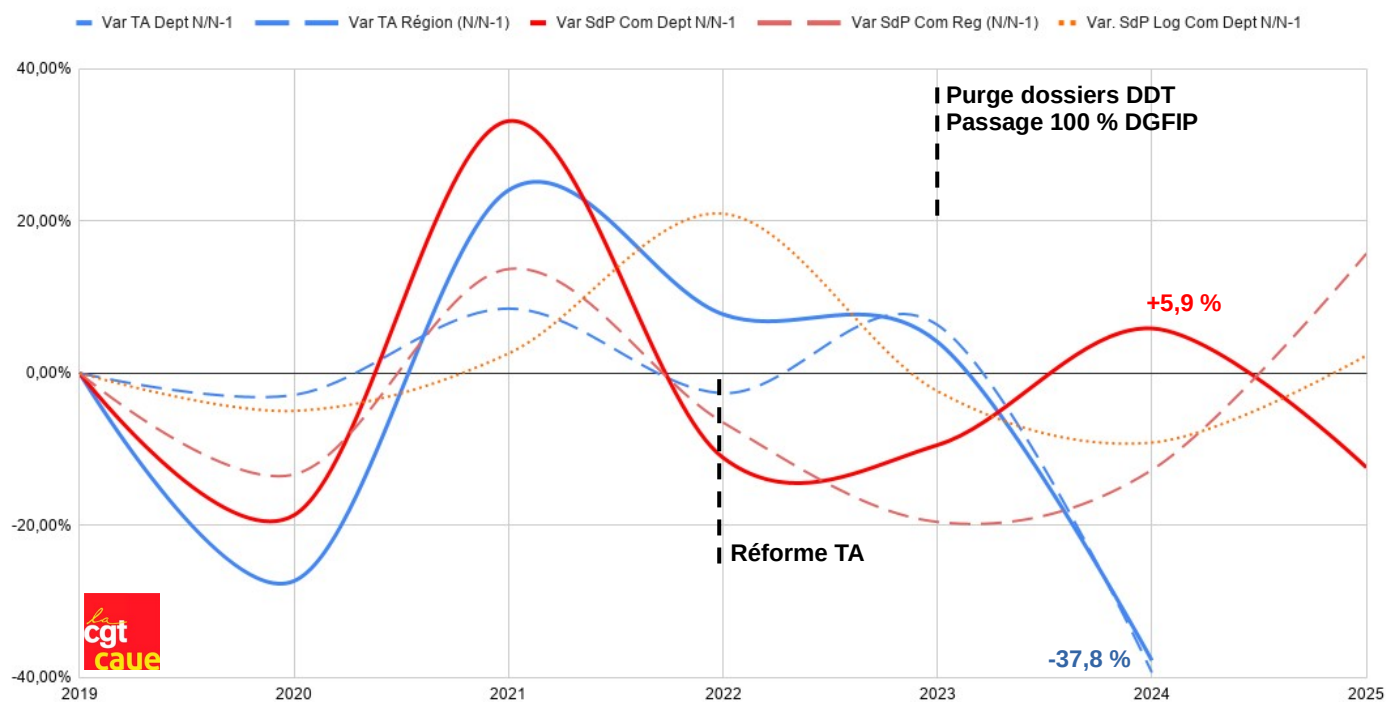
Chute de la TA à partir de 2024 alors que la SdP augmente au même moment.

Pas de données sur la TA 2025.

LOT ET GARONNE - Evolution comparée des volumes TA et SdP depuis 2019



LOT ET GARONNE - Evolution comparée des dynamiques TA et SdP avec N-1



23 – Creuse

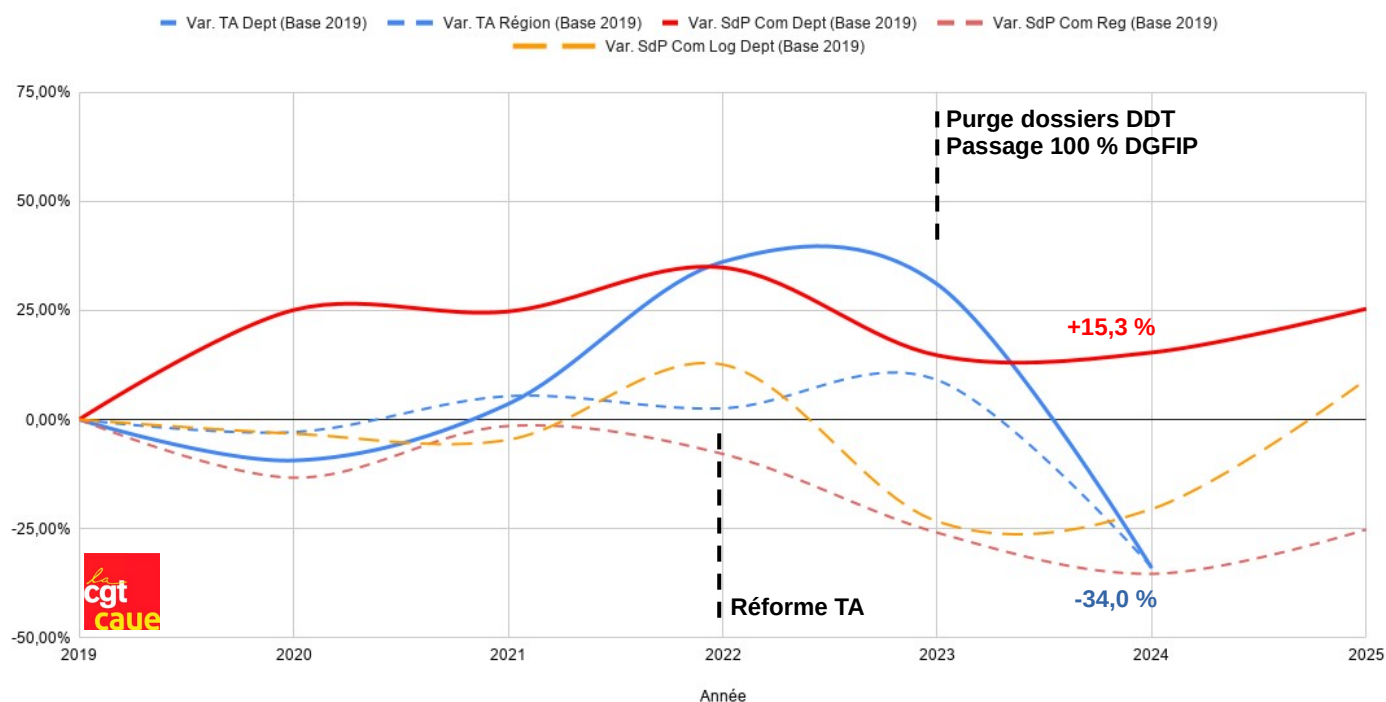
Taux de TA Dept : inchangé à 2,5 % (max)

Chute de la TA à partir de 2024 alors que la SdP ne baisse pas et augmente en 2024-25.

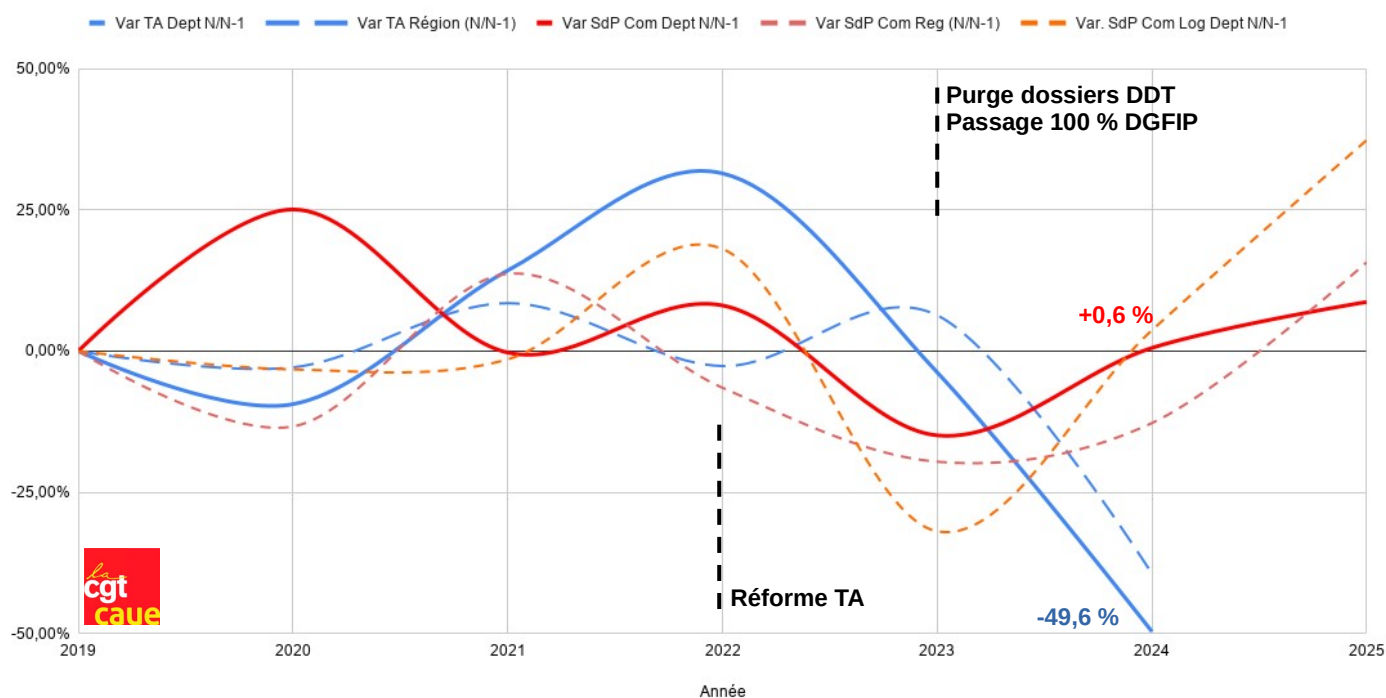
Le pic de SdP en 2020 qui ne se traduit pas en TA en 2020 est dû à priori à des exonérations d'industries.

Pas de données sur la TA 2025.

CREUSE - Evolution comparée des volumes TA et SdP depuis 2019



CREUSE - Evolution comparée des dynamiques TA et SdP avec N-1



19 – Corrèze

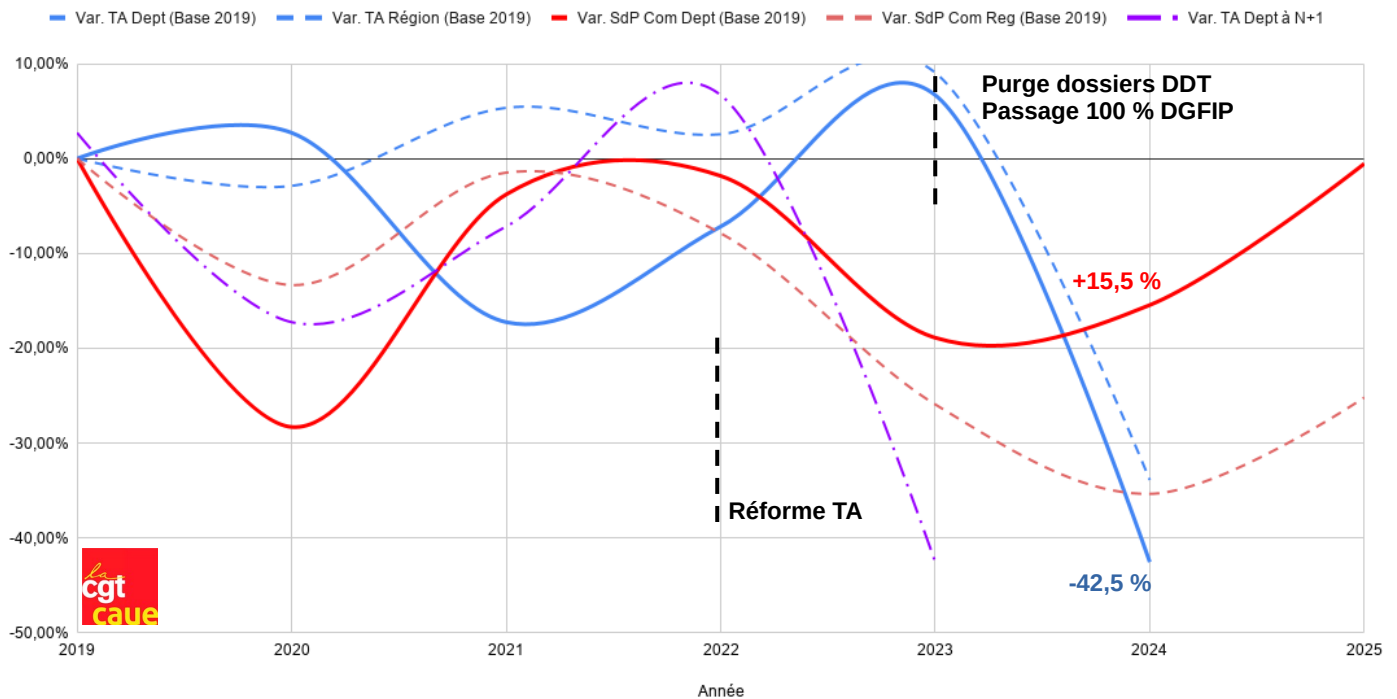
Taux de TA Dept : inchangé à 1 % (min)

Chute de la TA à partir de 2024 alors que la SdP se stabilise en 2023 augmente en 2024-25.

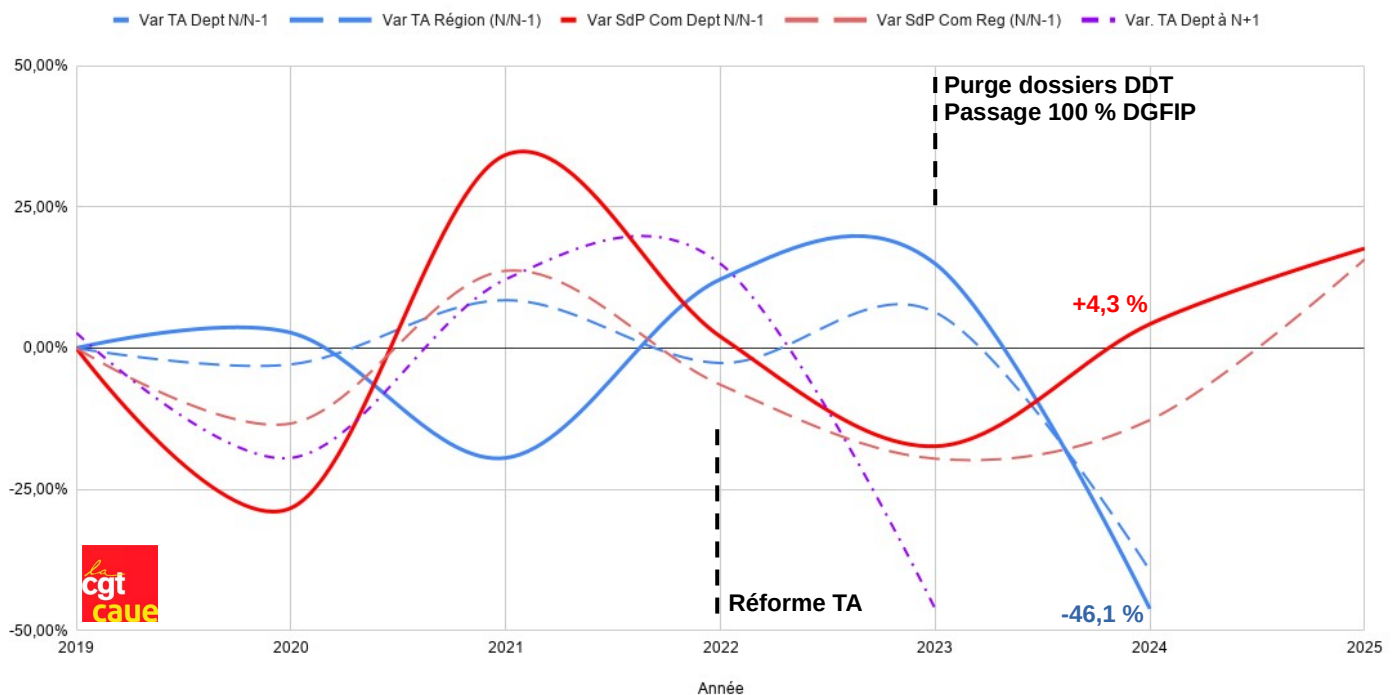
On constate un décalage de la perception d'une année (courbe de la TA recalé à N-1 en violet)

Pas de données sur la TA 2025.

CORREZE - Evolution comparée des volumes TA et SdP depuis 2019



CORREZE - Evolution comparée des dynamiques TA et SdP avec N-1



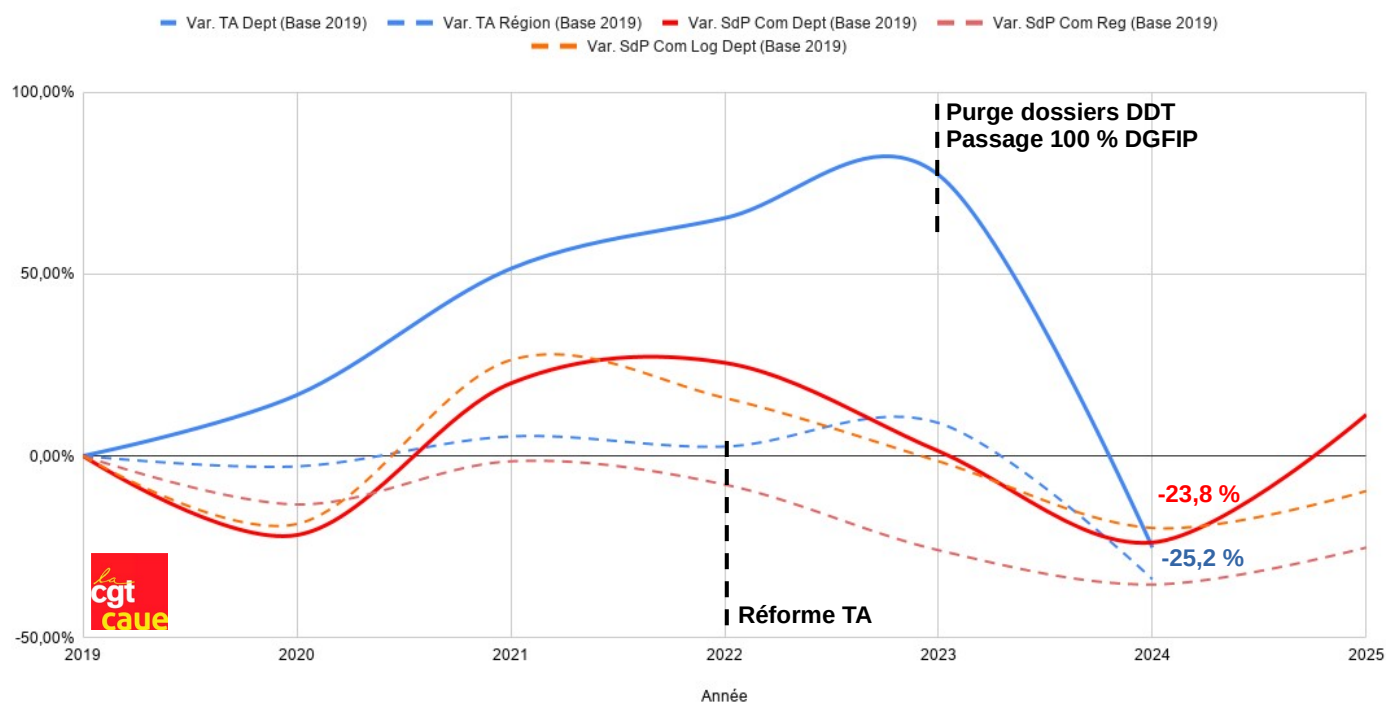
24 – Dordogne

Taux de TA Dept : inchangé à 1,7 % (min)

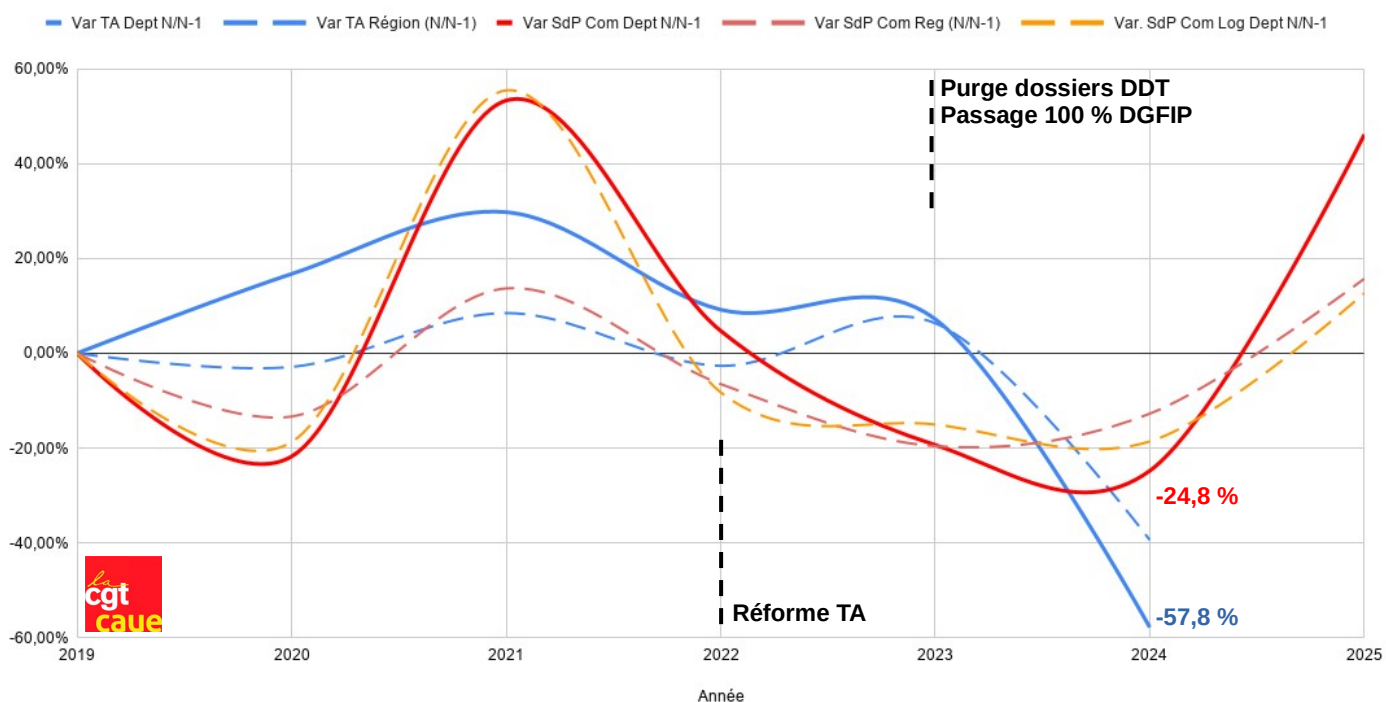
Chute de la TA à partir de 2024 alors que la SdP se stabilise en 2024 et augmente en 2024-25.

Pas de données sur la TA 2025.

DORDOGNE - Evolution comparée des volumes TA et SdP depuis 2019



DORDOGNE - Evolution comparée des dynamiques TA et SdP avec N-1



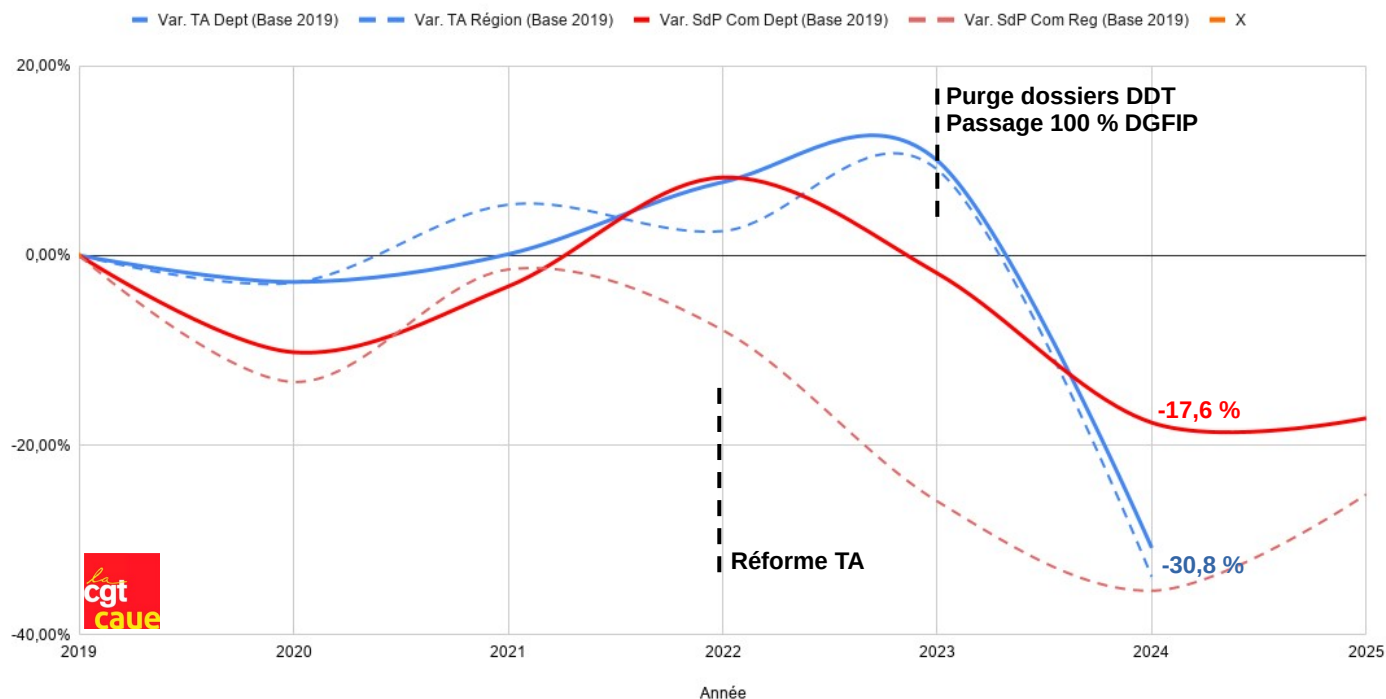
79 – Deux-Sèvres

Taux de TA Dept : inchangé à 2,25 % (min)

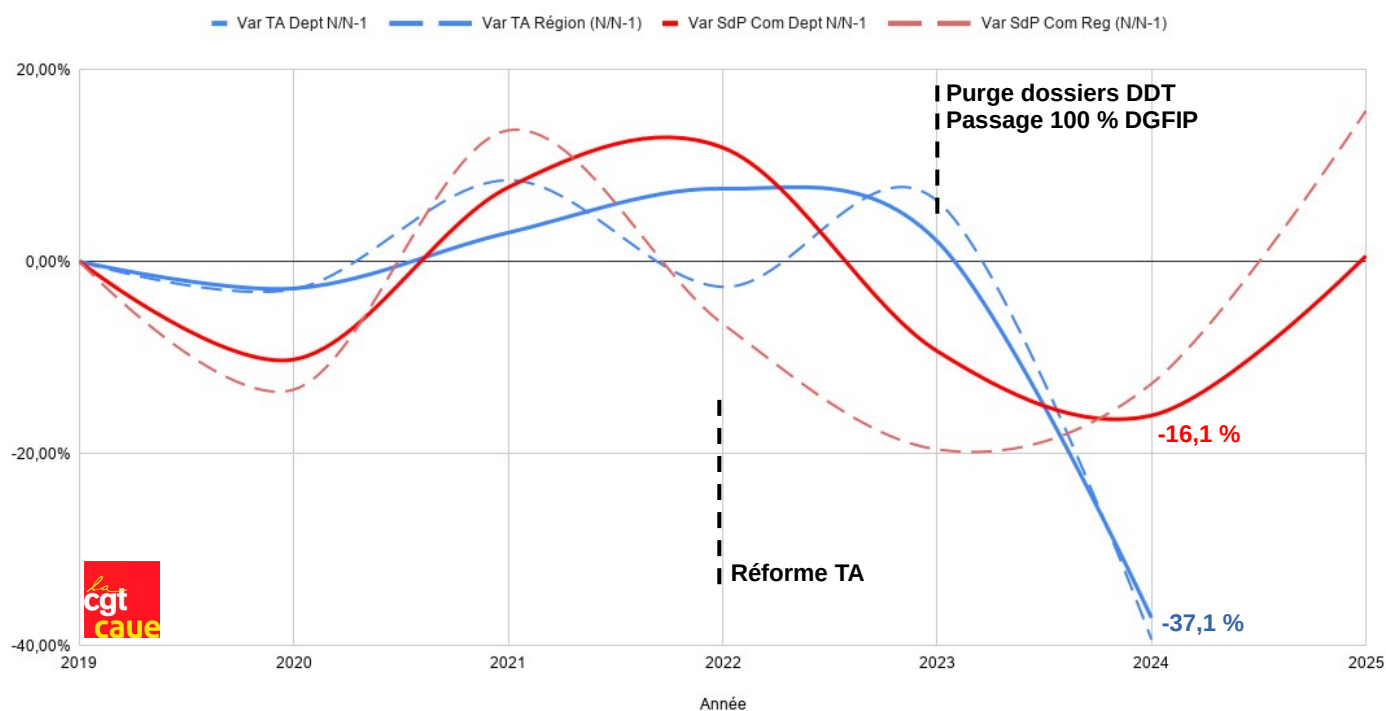
Chute de la TA à partir de 2024 alors que la SdP chute moins fortement et se stabilise en 2024-25.

Pas de données sur la TA 2025.

DEUX SEVRES - Evolution comparée des volumes TA et SdP depuis 2019



DEUX SEVRES - Evolution comparée des dynamiques TA et SdP avec N-1



86 – Vienne

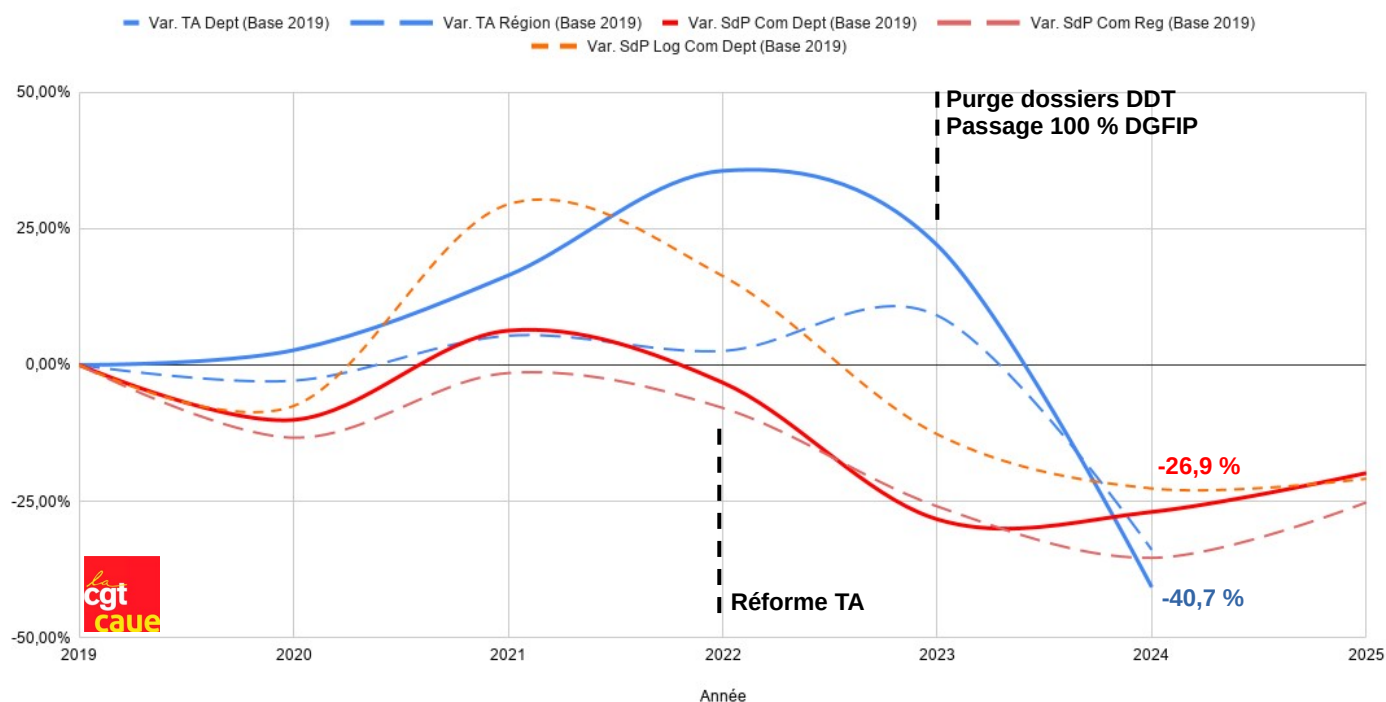
Taux de TA Dept : passage de 1 à 2,5 % en 2025 (+150%)
Effet pas encore mesurable.

Chute de la TA à partir de 2024 alors que la SdP se stabilise en 2023 et augmente en 2024-25.

On constate un décalage de la perception d'une année.

Pas de données sur la TA 2025.

VIENNE - Evolution comparée des volumes TA et SdP depuis 2019



VIENNE - Evolution comparée des dynamiques TA et SdP avec N-1

